



Procès-verbal du conseil scientifique du 27 novembre 2025

Le conseil scientifique de l'École française de Rome s'est réuni le jeudi 27 novembre 2025 à l'École française d'Extrême-Orient. La séance s'ouvre à 9 h 30.

Membres présents ou représentés (17) :

Mme Nicole BÉRIOU, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
Mme Emmanuelle CHAPRON LE BIANIC, professeure à Aix-Marseille Université ;
Mme Albane COGNÉ, représentante élue des directeurs des études ;
Mme Giancarla CILMI, représentante élue des membres scientifiques non enseignants-chercheurs ;
Mme Antonella GHIGNOLI, professeure à Sapienza Università di Roma ;
M. Nicolas GRIMAL, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, représenté par M. Jean-Yves TILLIETTE (procuration à Mme Nicole BÉRIOU) ;
M. Jean-Pierre GUILHEMBET, professeur émérite à l'Université Paris Cité ;
M. Michel LAUWERS, professeur à l'Université Côte d'Azur (procuration à Mme Claude Pouzadoux) ;
M. Dario MANTOVANI, professeur au Collège de France ;
Mme Brigitte MARIN, directrice de l'École française de Rome ;
Mme Cécile MARTINI, représentante élue des autres enseignants-chercheurs ou personnels assimilés ;
M. Jean-Luc MOULLET, directeur général de la recherche et de l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, représenté par Mme Alexa PIQUEUX ;
Mme Raphaële MOUREN, responsable des collections à la British School at Rome (procuration à Mme Cécile MARTINI) ;
Mme Claude POUZADOUX, professeure à l'Université Paris Nanterre ;
Mme Agnès ROUVERET, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
Mme Camille SCHMOLL, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales ;
M. Bernard STIRN, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, représenté par M. Georges-Henri SOUTOU.

Absent excusé (2) :

M. Audelin CHAPPUIS, sous-directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ;
M. Vincent GOURDON, directeur de recherche au CNRS.

Personnalités à voix consultative :

Mme Audrey BERTRAND, directrice des études à l'EFR ;
Mme Geneviève BÜHRER-THIERRY, présidente du Conseil d'administration ;
Mme Pascale GARCIA, responsable administrative de l'EFR ;
M. Cédric QUERTIER, directeur des études à l'EFR.

Assistaient également à la séance :

M. Laurent BECKER, agent comptable de l'EFR ;
Mme Anne-Sophie BOURG, responsable du service des publications à l'EFR ;
Mme Valérie HUET, directrice du Centre Jean Bérard ;
Mme Bérénice WATY, responsable du service d'appui à la recherche.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2025 ;
2. Informations de la directrice ;
3. Rapport d'activité 2024 ;
4. État des crédits dédiés à la recherche pour 2026 ;
5. Mandat du responsable du service des publications - 2026-2030 ;
6. Activité du CCPS ;
7. Manuscrits présentés pour publication ;
8. Désignation du référent déontologie et intégrité scientifique ;
9. Calendrier des réunions des CS et CA pour l'année civile 2026 ;
10. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration ;
11. Questions diverses.

* * *

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2025

J.-P. Guilhembet fait part de quelques coquilles. Par ailleurs, le procès-verbal de la séance du 12 juin 2025 a été relu par V. Prigent, qui ne siège plus dans ce conseil, et le président du conseil scientifique indique que ce dernier en approuve le contenu.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Informations de la directrice

Le premier point d'information a trait à la signature des contrats pluriannuels de développement (2022-2028) des cinq Écoles françaises à l'étranger (EFE) et du réseau qu'elles forment (ResEFE), le 15 septembre 2025, à l'occasion d'une journée dédiée à leurs activités, tenue au ministère chargé de l'enseignement supérieur et à son initiative. Plusieurs tables rondes ont été organisées, en présence de divers partenaires des EFE (CNRS, Académies, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Fondation RFIEA...), sur l'internationalisation, l'innovation et les partenariats stratégiques. Le ministre, qui devait initialement participer à cette journée, n'a pu être présent ; il a toutefois effectué une visite à Rome le 16 juillet 2025 et ces mêmes sujets ont été abordés. Les contrats pluriannuels sont désormais signés et la rencontre du mois de septembre 2025 a illustré l'engagement des cinq écoles sur le terrain, ainsi que la mise à disposition de leurs infrastructures à une large communauté de recherche. En articulant dispositifs de mobilité des chercheurs et équipements de pointe, elles offrent à la recherche française d'exceptionnelles capacités de développement, et traitent toute la chaîne de production du savoir : de la collecte des données sur le terrain et de leur analyse jusqu'à la publication et la valorisation des résultats.

Le deuxième point d'information a trait aux mouvements de personnels. La directrice de l'EFR souhaite la bienvenue à L. Becker, agent comptable de l'EFR depuis le 1^{er} novembre 2025, en remplacement de M. Zimmermann (en poste jusqu'au 31 août 2025 et en adjonction de service jusqu'au 31 octobre 2025). La directrice de l'EFR souhaite également la bienvenue à C. Quartier, directeur des études pour le Moyen Âge. En ce qui concerne les membres, il est fait part de la nomination de P. Ducret à l'Université libre de Bruxelles au 1^{er} février 2026, tandis que L. de Barbarin a rejoint le FNRS belge en octobre 2025. Deux recrutements sont à prévoir prochainement, celui pour le poste d'assistant(e) de gestion pour les ressources fléchées, au sein du service d'appui à la

recherche, la personne en poste en contrat à durée déterminée (jusqu'au 31 octobre 2025) n'ayant pas souhaité voir son contrat transformé en contrat à durée indéterminée. Le recrutement a été différé à l'année 2026 et les missions seront réparties pour la fin de l'année 2025 entre les trois assistantes scientifiques en poste. La directrice de l'EFR évoque par ailleurs le départ à la retraite du responsable du service informatique de l'EFR en juin 2026. Le recrutement sera lancé début 2026. Enfin, la directrice de l'EFR confirme l'accueil de quatre doctorants sous contrat en partenariat (un de plus par rapport aux années précédentes grâce à la signature d'une nouvelle convention avec Sorbonne Université) : deux antiquisants (F. Barrieu et I. Khazri), et deux contemporanéistes (J. Leroy et M. Perez).

Le troisième point d'information concerne le Centre Jean Bérard et l'annonce de la directrice du CJB aux tutelles (CNRS et EFR) de ne pas demander le renouvellement de son mandat, lequel arrive à échéance le 31 août 2026. Aussi le poste de direction du CJB sera-t-il publié prochainement. La commission de sélection se réunira en mars 2026. Cette commission est formée de personnalités scientifiques proposées par les tutelles. Il s'agit de D. Mantovani et F. Sirano (directeur du musée archéologique de Naples) pour l'EFR. Enfin, le conseil scientifique du CJB se tiendra en juin 2026, à l'occasion des 60 ans de l'unité. Y participeront nommés par l'EFR, un membre du conseil scientifique, J.-P. Guilhembet, et un expert de nationalité italienne, M. Menichetti, de l'université de Salerne. La directrice du CJB précise que cette décision de ne pas demander de renouvellement de mandat est exclusivement liée à des raisons personnelles et familiales.

Le quatrième point d'information concerne l'attribution de nouvelles bourses de recherche grâce à deux financements. Le premier, attribué par le MEAE, concerne des séjours ayant trait à des recherches sur les Balkans à l'époque contemporaine. Le dispositif s'appuie sur l'EFA, l'EFR et deux UMIFRE, à Prague et à Istanbul. Deux bourses de six mois sont accordées à l'EFR grâce à ce financement, pour des séjours d'étude articulés entre Rome et la région des Balkans. Le second financement provient de la Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, à hauteur de 100 000 euros, à destination de jeunes chercheurs, dans le cadre des activités de l'Unione internazionale degli Istituti di archeologia, storia e storia dell'arte in Roma. Ce financement a permis d'une part de recruter une chercheuse à l'EFR dès le 1^{er} novembre 2025 pour 9 mois (V. Tettamanti), qui travaille sur la vulgarisation scientifique féminine au XIX^e siècle en Europe, en partenariat avec la British School at Rome, l'Escuela española de historia y arqueología et l'Istituto per la Storia del Risorgimento. Le reste de la subvention sera attribué sous forme de bourses d'accueil de chercheurs post doctoraux, certaines avec des cofinancements de partenaires externes comme l'université La Sapienza. Enfin, une convention avec l'École du Louvre prévoit l'attribution d'une bourse de 3 mois à un étudiant de troisième cycle. Cette convention sera signée le 28 novembre 2025.

Le cinquième point d'information concerne le dépôt, en partenariat avec l'EFR, de demandes de financements de projets auprès de l'ANR et de l'ERC. Dans la première phase de sélection des projets ANR, sept projets ont été présentés (celui de N. Lubtchansky, d'E. Nicoud et de S. Lefebvre pour l'Antiquité, celui de C. Vanderheyde pour le Moyen Âge et ceux de R. Descendre, P. Bourbaud et V. Cirefice pour les Époques moderne et contemporaine). Pour l'ERC, on compte deux dépôts : le projet de F. Le Bars et celui de D. Moreau, en Antiquité. On compte également 3 dépôts MSCA dont les résultats seront publiés en février 2026. La directrice de l'EFR signale que certains projets sur ressources fléchées arrivent à leur terme (Monacorage, Carraci, Fistulae, Globalvat, Graceful et Saylhor) : il convient donc d'accompagner de nouveaux montages de projets.

Le sixième point d'information concerne les programmes structurants quinquennaux en cours. Les rencontres et travaux sur le terrain s'achèveront en 2026, sauf pour les missions archéologiques soutenues par le MEAE. Les années 2027 et 2028 de fin du contrat seront consacrées à la publication et à la valorisation des résultats, ainsi qu'à la préparation du contrat suivant.

Le septième point d'information a trait à l'activité du ResEFE. L'ingénieur transition numérique, J.-S. Gros a pris son poste au 1^{er} septembre 2025 en remplacement de B. Morandière. Il sera en charge, avec le service d'appui à la recherche et la référente science ouverte, de la formation des nouveaux entrants au paysage du numérique prévue du 7 au 9 janvier 2026 à l'EFR. Par ailleurs, il travaille à la réalisation d'une nouvelle maquette pour le site web ainsi qu'à la mise en œuvre d'un portail Hal pour le ResEFE. Quant au second poste du service commun, les directeurs des EFE envisagent sa réorientation vers des missions de valorisation et de partenariat, sur un profil de chargé de mission, éventuellement sur un support de délégation. La présidence du ResEFE reviendra à l'EFR à compter du 1^{er} janvier 2026, et la cartographie des compétences devrait être finalisée en décembre 2025. Les directeurs des EFE mènent également un travail de réflexion sur les référents, de manière à mutualiser éventuellement certaines de ces charges. Le séminaire annuel des EFE, qui se tiendra à Rome et à Naples, aura pour thème « la place de l'histoire de l'art dans les Écoles ». Enfin, le Comité d'orientation stratégique se réunira le 1^{er} décembre 2025. Une projection du documentaire sur les cinq Écoles, « Le fil d'Ariane » réalisé par J.-Y. Bloch, sera présenté à l'ENS le même jour, ainsi que les différents dispositifs de mobilité.

Le huitième point est une information sur l'ouverture de la bibliothèque de l'EFR aux étudiants de master inscrits dans des universités autres que françaises. Cette mesure s'aligne sur les dispositions déjà adoptées par d'autres bibliothèques de l'Unione internazionale à Rome. Elle vise aussi à fidéliser de jeunes chercheurs et à consolider l'ancrage territorial romain de la bibliothèque.

Le neuvième point concerne l'aménagement de la galerie du troisième étage du palais Farnèse. Cet espace, peu utilisé du fait notamment des températures froides l'hiver, sera aménagé pour permettre des appels téléphoniques, des visioconférences et des rencontres de travail collectif.

Le dixième point d'information dresse un état des actions de valorisation de la recherche. L'exposition « Lieux saints partagés : voyage entre les religions », du 10 octobre 2025 au 19 janvier 2026 est, à l'occasion du Jubilé, l'aboutissement d'une initiative lancée par l'EFR en décembre 2022 avec l'exposition de photographies et de vidéos sur le même thème, destinée à faire connaître les travaux d'anthropologie qui avaient donné lieu à une exposition au Mucem (Marseille) en 2015, dans l'objectif d'une nouvelle création à Rome. L'ambassade de France auprès du Saint-Siège, l'Académie de France à Rome et le Mucem ont conçu cette nouvelle version, aux contenus plus artistiques, en collaboration avec plusieurs musées français et romains. L'EFR a accompagné cette exposition en invitant D. Albera, anthropologue et commissaire de l'exposition, pour le cycle de conférences « Lectures méditerranéennes », et en organisant une série de journées d'études avec l'Institut français Centre Saint-Louis.

Le onzième point d'information a trait aux commémorations du Cent-cinquantième de l'EFR. Outre les festivités déjà annoncées en mai 2025 en concomitance avec la Nuit européenne des musées pour commémorer les 50 ans du site de place Navone, ont été organisés les 26 et 27 septembre 2025 une série d'événements au palais Farnèse, auxquels les conseillers ont été conviés. Le 26 septembre 2025, le président de la République italienne, S. Mattarella, a été reçu par l'Ambassadeur et la directrice de l'EFR, pour une visite privée au palais. À la suite de quoi, le même jour, ont été conviées de nombreuses personnalités autour d'un cocktail pour célébrer les 150 ans de présence française au palais Farnèse. Le 27 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la « Nuit des 150 ans » organisée par l'EFR et l'ambassade a permis de présenter de nombreuses facettes de l'histoire du palais, de son patrimoine et des activités de l'EFR (exposition documentaire, projections, ateliers, tables rondes, concert) à un public nombreux et diversifié. Enfin, le 20 novembre 2025, date anniversaire de la parution du décret de 1875, le personnel a été réuni pour une dernière célébration. La directrice de l'EFR remercie chaleureusement les personnels pour leur participation active à la réussite de cette commémoration. D'autres projets sont à venir : l'installation de l'exposition sur l'histoire de l'EFR à compter du 5 décembre 2025 dans la galerie de la place Navone, celle d'une partie de la collection d'antiques au sein de la bibliothèque, et enfin la publication d'un ouvrage sur

les 150 ans de l'EFR, dans l'objectif de mettre à disposition du public une histoire brève de l'EFR, format manquant à ce jour.

Le président du conseil scientifique, présent à Rome les 26 et 27 septembre 2025, félicite la directrice et estime que l'institution a été en mesure de produire une réflexion rigoureuse sur elle-même à l'occasion d'un événement important également pour l'insertion de l'EFR dans la ville de Rome. Il salue également l'intégration de l'EFR dans le paysage de la recherche française et l'adaptation de ses dispositifs d'accueil en fonction des évolutions. Il demande à la directrice si des restitutions des projets financés (ANR/ERC) sont prévues dans les activités à venir et si un bilan coûts/bénéfices est à l'étude. La directrice de l'EFR propose une table ronde sur les projets financés à l'occasion des conseils du mois de juin 2026. Elle propose aussi une table ronde ultérieure sur les programmes structurants car elle estime que ces bilans, déjà réalisés et présentés en conseil à mi-parcours, sont nécessaires pour construire la prochaine programmation. A. Rouveret rappelle que ces bilans devront être inclus dans le rapport d'activité de l'année, ce que confirme la directrice de l'EFR. N. Bériou félicite la directrice de l'EFR pour l'organisation des événements, notamment du concert de musique organisé dans le Salon rouge. N. Bériou estime qu'il faudra, au moment de ces bilans, accorder une place de choix aux activités de la bibliothèque, qu'elle considère comme le joyau de l'institution.

3. Rapport d'activité 2024

Le rapport d'activité 2024 a été communiqué à l'AIBL début septembre 2025, et présenté au comité social d'administration le 29 octobre 2025. Le rapport de l'AIBL est parvenu en retour le 26 novembre 2025, veille de ce conseil, ce qui n'a pas permis de le joindre à la documentation. La directrice propose par conséquent de le présenter au prochain conseil scientifique.

Depuis 2022, la structure du rapport d'activité a été revue. Une introduction récapitulative ouvre chaque section. Par ailleurs, une section « valorisation de la recherche » a été insérée. L'introduction générale retrace les faits marquants de l'année : élaboration du contrat pluriannuel d'établissement jusqu'à son vote en conseil en novembre 2024 ; mouvements de personnels ; bilan des rencontres scientifiques et de la formation doctorale. En 2024 a également eu lieu l'évaluation à mi-parcours des programmes structurants et deux nouveaux programmes nouveaux en archéologie ont été retenus dans la programmation scientifique. En prévision du Jubilé, le CCPS a limité l'accord de demandes de financements de partenaires externes et d'organisation de manifestations. Les projets sur ressources fléchées ont aussi fait l'objet d'un bilan (9 programmes au titre d'un financement ANR, 1 financement au titre de l'ERC et 3 financements individuels Marie Curie). La directrice de l'EFR alerte par ailleurs sur les difficultés financières structurelles de l'établissement (340 000 euros de déficit en 2024) compte tenu de l'augmentation de la masse salariale (rémunérations revalorisées des personnels locaux, augmentation de l'IRE...). En 2024, la directrice de l'EFR a pris la présidence de l'Unione internazionale degli istituti di archeologia storia e storia dell'arte in Roma. Les travaux au palais Farnèse pour cette année correspondent à la troisième phase et ont engendré de notables perturbations dans la vie de l'établissement. Enfin l'année a été marquée par les premières initiatives liées à la commémoration des 150 ans de l'EFR et à la préparation des événements de 2025. La représentante du ministère (DGRI) salue le dynamisme de l'EFR, et la cohérence de l'articulation entre programmes structurants et projets financés sur ressources fléchées (26 programmes structurants, 13 projets financés par ANR et ERC). Elle suggère de réaliser un bilan des programmes structurants par axe. La directrice confirme que ce bilan est prévu. Elle rappelle que deux nouveaux axes ont été introduits dans la programmation en 2022 (Espaces maritimes et l'Italie dans le monde) pour favoriser les recherches sur ces thématiques, et que les projets y restent encore moins nombreux que dans les autres axes. Ce seront sans doute des orientations à poursuivre dans le cadre du prochain contrat.

A. Rouveret apprécie les bilans des programmes présentés tous les ans dans le rapport d'activité, précis et complets, car ils permettent d'observer les résultats sur plusieurs années.

S'ensuit une discussion sur la politique scientifique qui articule des orientations thématiques précises avec des actions destinées à promouvoir la diversité, dans la mesure où l'établissement a vocation à servir la communauté la plus étendue. Cette ouverture se traduit par un élargissement disciplinaire et par la diversification des dispositifs d'accueil et des publics.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2024.

4. État des crédits dédiés à la recherche pour 2026

Pour l'année 2026, on enregistre 8 806 430 euros d'autorisations d'engagement en dépenses, et 7 915 779 en recettes, ayant pour conséquence un solde budgétaire négatif prévisionnel de 890 651 euros.

Les charges de personnel représentent 6 131 000 euros. La subvention pour charge de service public (SCSP) n'est pas connue pour l'année 2026 au moment de la présentation du présent document et de l'élaboration du budget. Les ressources fléchées représentent, pour 2026, 554 000 euros. 65 % des dépenses sont dévolues à la recherche (dépenses par destination). Et, pour cette enveloppe, les frais de personnels représentent 78 %. Une diapositive présente l'évolution des crédits dédiés à la recherche. Entre 2022 et 2026, les crédits ont progressé de 782 000 euros.

La directrice de l'EFR conclut la présentation en indiquant que le déficit se creuse par rapport à 2025 et précise que les services ont été invités à réduire autant que possible leurs dépenses.

5. Mandat du responsable du service des publications - 2026-2030

L'article 7 du décret du 11 février 2011 prévoit la nomination d'un responsable du service des publications après l'avis du conseil scientifique pour un mandat de 4 ans renouvelable une fois. A.-S. Bourg a été nommée le 1^{er} février 2022 pour un premier mandat. La directrice de l'EFR propose au conseil scientifique sa nomination pour un second mandat. Elle salue le travail effectué par A.-S. Bourg pour la stabilisation et l'organisation de l'équipe, la saine gestion du budget du service, la mise en place d'outils nouveaux permettant de fluidifier le travail et de favoriser les échanges entre les différents services, ainsi que pour la réussite d'initiatives nouvelles (comme par exemple l'accord avec la librairie Stendhal pour des présentations de livres, l'évolution du graphisme des collections, les participations à des salons du livre, etc.). Sa participation à l'ALEF et son engagement au niveau du ResEFE sont également notables. A.-S. Bourg, qui, avant sa nomination sur le poste, travaillait dans le secteur privé, occupe le poste en tant qu'agent contractuel public.

Le président du conseil souligne que la qualité du travail d'A.-S. Bourg et les améliorations apportées aux publications ont été remarquées dans ce conseil. La nomination d'A.-S. Bourg pour un second mandat de 4 ans est approuvée à l'unanimité.

6. État de l'activité du CCPS

21 demandes sur 26 (6 en Antiquité, 11 pour le Moyen Âge et 9 pour les Époques moderne et contemporaine) ont été acceptées. Elles concernent des demandes de financement pour des ateliers de formation (5), des colloques (8), des journées d'études (4), des opérations archéologiques (2), une mission de recherche et pour un SIG.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité les demandes de financement telles qu'explicitées dans la documentation portée à connaissance.

7. Manuscrits présentés pour publication

- Nicolas LAUBRY, *À l'épreuve des hommes et du temps. Les dispositions épigraphiques de protection des lieux et du culte funéraires dans l'Italie romaine (II^e s. av. J.-C.-III^e s apr. J.-C.)*, BEFAR

Le conseil convient de prévoir une préface à l'ouvrage (D. Mantovani) puis approuve à l'unanimité la publication du manuscrit.

8. Désignation du référent déontologue et intégrité scientifique

L'article 3 du décret n° 2021-1572 du 3 décembre 2021 relatif au respect des exigences de l'intégrité scientifique par les établissements publics contribuant au service public de la recherche prévoit la nomination d'un référent à l'intégrité scientifique. Après P. Savy et V. Prigent, B. Waty est proposée pour cette mission.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité la nomination de B. Waty comme référente à l'intégrité scientifique.

9. Calendrier des réunions des CS et CA pour l'année civile 2026

Le document indique les dates prévues pour les réunions pour l'année 2026. Les conseils scientifique et d'administration seront toutefois renouvelés en septembre 2026 et la date prévue pour les conseils de novembre 2026 sera communiquée dès que possible aux nouveaux conseillers.

10. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration

La plupart des conventions signées depuis la dernière réunion du conseil ont trait à l'accueil de stagiaires, de doctorants et de chercheurs-résidents, à des aides à la publication ou à des reversements pour des opérations scientifiques. La directrice de l'EFR mentionne entre autres la convention de renouvellement de prestation en bibliothèque avec Ex-Libris (système de gestion) pour 3 ans, la convention avec la société Mirabilia ArtWonders, en partenariat avec l'Ambassade de France, pour les visites du palais Farnèse, la convention avec Sorbonne Université qui prévoit un contrat doctoral en partenariat chaque année, celle avec l'université de Cologne pour la réalisation d'une banque de données dans le cadre d'un projet MSCA, avec Renater pour une externalisation de la messagerie et, enfin, pour un soutien du fonds de dotation Arpamed. Enfin, une convention de groupement de commandes entre les entités françaises basées à Rome (gardiennage) démontre le rapprochement des actes de gestion dans le cadre des impératifs induits par les règles de commande publique.

11. Questions diverses

Les porte-clés créés à l'occasion des 150 ans de l'EFR sont distribués à chacun des conseillers.

La séance est close à 12 h 15.